Recherche de documents

Sur le point de vente, dans le champ du <u>le filtre texte</u>, vous pouvez rechercher les documents de deux manières :

 Localement – le document n'est recherché que dans la base de données locale du point de vente POS. S'il n'est pas trouvé, le message "Aucun résultat de la recherche n'a été trouvé" s'affiche.



Recherche locale du document

 Globalement – premièrement, le document est recherché dans la base de données POS locale est ensuite dans la base de données du système ERP. Si le document n'est pas trouvé dans la base de données locale, l'application affiche le message "Aucun résultat de la recherche n'a été trouvé. Voulez-vous continuer la recherche dans le système Comarch ERP Standard ?" Si au moins un document est trouvé, l'application affiche la question suivante en bas de la liste : *"Voulez-vous continuer la recherche dans le système Comarch ERP Standard ?".* Dans le deux cas, après appuyé sur le bouton [**Rechercher**], la base de données ERP sera recherchée.

Attention

Pour pouvoir utiliser la fonctionnalité de recherche globale, il faut être en <u>mode de travail online</u>.



Recherche globale du document

Attention

La configuration de la méthode de recherche de documents se fait dans le système Comarch ERP Standard.

Exemple

L'entreprise XYZ a deux boutiques de vêtements : à Paris et à Lyon. Lors d'un voyage d'affaire à Lyon, le client achète un chemise taille L. Après le retour à la maison, il s'avère que la chemise est trop petite. Le client va au magasin XYZ le plus proche et demande d'échanger la chemise pour une autre taille. Dans la base locale de données du point de vente POS l'utilisateur n'a pas le reçu fourni par le client. Afin d'effectuer le processus d'<u>échange</u> il saisit le numéro du reçu dans le champ du filtre texte sur la liste des ventes et il clique sur [**Rechercher**]. Si le point de vente POS travaille en mode en ligne et le document dans le système ERP était visible pour le centre auquel le point de vente est assigné, alors le résultat de la recherche apparaît. Grâce à cela, l'opérateur sur le point de vente POS à Paris, peut effectuer le processus d'échange sur la base du reçu établi à Lyon.